

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU 10^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DE LA DÉFENSE NATIONALE, INTITULÉ : *LE CANADA ET L'OTAN : UNE ALLIANCE CIMENTÉE PAR LA FORCE ET LA FIABILITÉ*

Introduction

Le gouvernement tient à remercier les membres du Comité pour avoir entrepris une étude aussi exhaustive du rôle du Canada au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). La politique de défense du Canada, *Protection, Sécurité, Engagement* (PSE), souligne l'importance de l'OTAN pour le Canada et réaffirme le soutien du Canada pour le principe de la défense collective de l'OTAN. De plus, PSE prévoit un certain nombre d'engagements au chapitre des contributions en matière de personnel, de fonds et de matériel aux efforts de l'OTAN en vue de s'adapter à l'évolution du contexte de sécurité mondiale. Plus particulièrement, la politique engage le Canada à accroître ses dépenses militaires. Le gouvernement du Canada demeure décidé à faire en sorte que le Canada soit un partenaire fiable et solide au sein de l'Alliance.

Plus récemment, lors de sa visite en Lettonie avant le Sommet de Bruxelles de juillet 2018, le premier ministre a annoncé des contributions importantes supplémentaires à l'OTAN. Le Canada renouvellera sa contribution à la présence avancée renforcée (eFP) de l'OTAN dans le cadre de l'opération REASSURANCE pour quatre années supplémentaires, continuera de diriger le groupement tactique en Lettonie dans le cadre de la présence avancée renforcée de l'OTAN en tant que pays-cadre, fera passer de 455 à 540 le nombre d'effectifs des Forces armées canadiennes (FAC) déployés en Lettonie, et continuera d'inclure la surveillance aérienne, la police aérienne, la formation et les opérations maritimes, en plus des forces terrestres déployées en Lettonie.

Le Canada assumera le commandement d'une nouvelle mission de formation et de renforcement des capacités de l'OTAN en Iraq à compter de l'automne 2018. De plus, nous augmenterons notre soutien à d'autres initiatives otaniennes, notamment le système aéroporté de détection et de contrôle (AWACS) de l'OTAN, la nouvelle Structure de commandement de l'OTAN et la nouvelle Initiative de préparation opérationnelle, le Centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides, et le Centre d'excellence en cybersécurité coopérative de l'OTAN. Enfin, le Canada poursuivra ses efforts en vue de moderniser l'OTAN et de faire avancer son programme sur les femmes, la paix et la sécurité.

Évolution de l'OTAN et ses réponses aux menaces mondiales

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada reconnaisse les valeurs de l'OTAN et la menace que représentent pour le pays des États comme la Russie, la Corée du Nord, l'Iran et d'autres, et que des représentants du gouvernement du Canada et des Forces armées canadiennes continuent d'aborder les enjeux relatifs à cette menace sur les tribunes de l'OTAN.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Il comprend et reconnaît la menace que représentent pour le Canada et les alliés de l'OTAN, des États comme la Russie, la Corée du Nord et l'Iran. La disposition de la Russie à mettre à l'épreuve l'environnement de sécurité internationale suscite la crainte du retour d'une concurrence entre grandes puissances dans le système international. Les efforts continus de la Corée du Nord pour faire avancer ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques démontrent que ce pays pose une menace sérieuse et grandissante à la fois pour la stabilité régionale ainsi que la paix et la sécurité internationales. L'Iran possède déjà un nombre considérable de missiles balistiques à courte et à moyenne portée, qui peuvent constituer une menace importante pour les alliés de l'OTAN. L'OTAN est déterminée à faire en sorte que le programme nucléaire iranien demeure à usage pacifique, en conformité avec ses obligations internationales et à son engagement à ne jamais chercher à développer ou à acquérir l'arme nucléaire.

Les représentants du gouvernement du Canada et des FAC continuent de soulever avec les alliés de l'OTAN des préoccupations quant aux menaces posées par la Russie, la Corée du Nord et l'Iran, et d'autres pays (ces préoccupations précises sont reflétées dans la déclaration du Sommet de Bruxelles de 2018, signée par les chefs d'État et de gouvernement le 11 juillet 2018). Par exemple, le Canada préside le Comité de renseignement militaire de l'OTAN pendant l'année 2018. En tant que président, le Canada est le représentant principal des chefs du renseignement militaire des alliés. Le Canada joue aussi un rôle de chef de file en faisant avancer les réformes dans le domaine du renseignement à l'OTAN, lesquelles aideront collectivement l'Alliance à mieux contribuer à la paix et la sécurité, grâce à une meilleure connaissance de la situation.

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada maintienne son soutien des efforts de réforme et de démocratisation de l'Ukraine en vue de faciliter son adhésion à l'OTAN.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Le soutien du Canada à l'égard de l'Ukraine est indéfectible. Une Ukraine indépendante, souveraine et stable, fermement attachée à la démocratie et à l'État de droit, est essentielle à la sécurité euro-atlantique. Les alliés de l'OTAN sont fermes dans leur soutien pour le droit de l'Ukraine de décider de son avenir et de sa politique étrangère, sans influence extérieure. Les chefs d'État et de gouvernement de l'OTAN soutiennent les aspirations de l'Ukraine à devenir membre de l'OTAN, comme ils l'ont déclaré lors du Sommet de Bucarest de 2008 et rappelé lors des sommets de l'OTAN subséquents.

Le Canada est à l'avant-plan des efforts internationaux visant à aider l'Ukraine à établir ses propres capacités de défense et de sécurité durables. Depuis 2014, le Canada a fourni plus de 750 millions de dollars d'assistance à l'Ukraine. Les FAC ont lancé en 2015 l'opération UNIFIER, qui a pour objet d'offrir de la formation militaire aux Forces de sécurité ukrainiennes. En mars 2017, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il prolongeait l'opération UNIFIER jusqu'à la fin de mars 2019. Dans le cadre de cette mission, les FAC ont déployé environ 200 militaires et formé plus de 6 350 membres des Forces de sécurité ukrainiennes. Le Canada s'est aussi engagé à fournir 7,25 millions de dollars en équipement militaire non létal, en plus des 16 millions de dollars déjà fournis lors de la phase initiale de deux ans de l'opération UNIFIER. Le Canada appuie aussi la réforme du secteur de la sécurité de l'Ukraine en mettant à disposition

un représentant principal auprès du Conseil consultatif sur la réforme de la défense de l'Ukraine. Ce représentant fournit de l'expertise et des recommandations de haut niveau au Comité de réforme du président ukrainien. Le Canada fournit aussi un diplomate canadien qui agit comme directeur adjoint du bureau de liaison de l'OTAN à Kiev.

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada appuie les efforts de l'OTAN pour lutter contre la menace que représentent des groupes terroristes internationaux.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Les chefs d'État et de gouvernement de l'OTAN ont convenu au Sommet de Bruxelles de 2018 que le terrorisme pose une menace directe pour la sécurité de nos populations, ainsi que pour la stabilité et la prospérité internationales plus généralement. Les alliés de l'OTAN rejettent catégoriquement le terrorisme, car il remet directement en question les valeurs qui unissent l'Alliance, et ils demeurent décidés à poursuivre la lutte contre le terrorisme, par un important effort cohérent à long terme mené par la communauté internationale dans son ensemble.

La lutte contre les organisations terroristes va au-delà des moyens militaires conventionnels et des approches établies, et nécessite une approche stratégique et coordonnée à l'échelle du gouvernement pour faire en sorte que les organisations terroristes soient dégradées et vaincues à terme. Pour faire face à cette menace, il faut des contributions militaires qui soient coordonnées avec les organismes politiques, de développement, économiques, d'application de la loi et de renseignement du Canada et de nos alliés et partenaires internationaux.

Bien que les États conservent la principale responsabilité pour leur sécurité intérieure et leur propre résilience, l'OTAN peut jouer un rôle utile en aidant à contrer les menaces terroristes. Par exemple, lors du Sommet de Bruxelles en 2018, l'OTAN a lancé une mission sans combat de formation et de renforcement des capacités en Iraq, dirigée par le major-général Dany Fortin, pour appuyer le gouvernement iraquien dans ses efforts visant à stabiliser le pays et à lutter contre le terrorisme. Comme il a été annoncé au Sommet de Bruxelles de 2018 par le premier ministre, le Canada dirigera la mission de l'OTAN en Iraq pendant un an. Environ 250 soldats canadiens seront postés en Iraq pour aider le pays à établir une structure de sécurité nationale plus efficace et améliorer l'instruction des services de sécurité irakiens. Le Canada s'est aussi engagé à fournir un conseiller en matière d'égalité entre les sexes dans le cadre de la mission.

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada surveille de près les démarches entreprises par l'initiative de coopération structurée permanente (CSP) de l'Union européenne pour prévenir la duplication des efforts et ainsi veiller à ce que la CSP ne fasse pas concurrence à l'OTAN pour obtenir des ressources militaires limitées ni qu'elle ne nuise aux activités de l'OTAN.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN/FAC) et Affaires mondiales Canada (AMC) suivent de près les développements liés à la coopération structurée permanente (CSP), y compris les modalités futures de la participation d'États tiers. Le Canada fournit à l'OTAN un diplomate qui travaillera sur les questions OTAN–Union européenne (UE), ce qui aidera à

assurer la coordination entre les deux organisations en ce qui concerne leurs efforts visant à accroître la coopération.

La CSP a été officiellement créée en décembre 2017 dans le cadre de la Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne. L'objectif de la CSP est de développer des capacités de défense interarmées et de les rendre accessibles pour les opérations militaires de l'UE. Les capacités militaires développées dans le cadre de la CSP demeurent des biens souverains des États membres de l'UE, que ces pays peuvent rendre accessibles à des organisations comme l'OTAN ou les Nations Unies (ONU). Des renseignements à jour sur la CSP, y compris une décision sur les modalités de la participation d'États tiers (comme le Canada), sont attendus d'ici novembre 2018.

La Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne préconise une étroite collaboration entre l'UE et l'OTAN : « L'UE approfondira sa coopération avec l'Alliance de l'Atlantique Nord de manière complémentaire et dans le plein respect du cadre institutionnel, de l'inclusivité et de l'autonomie décisionnelle de chacune. Dans ce contexte, l'UE doit être renforcée en tant que communauté de sécurité: les efforts déployés en matière de sécurité et de défense européennes devraient permettre à l'UE d'agir de façon autonome tout en apportant sa contribution à l'OTAN et en entreprenant des actions en coopération avec celle-ci. »

En tant qu'allié de l'OTAN, le Canada accueille favorablement le travail de l'UE sur la sécurité et la défense, qui se fait de façon transparente et complémentaire à l'Alliance. Dans le cadre de l'Accord de partenariat stratégique entre le Canada et l'Union européenne, le Canada et l'UE se sont engagés à poursuivre leurs efforts en vue d'accroître davantage la sécurité transatlantique et à multiplier nos efforts conjoints à l'appui de la paix et la sécurité internationales, notamment en participant aux missions de la Politique de sécurité et de défense commune de l'UE.

Le Canada et les opérations de l'OTAN

Recommandation 5

Que le gouvernement du Canada continue à exercer son leadership au sein de la présence avancée renforcée de l'OTAN en Lettonie, dans le cadre de l'engagement constant du Canada et de l'OTAN à l'égard de la démocratie et de la stabilité en Europe, compte tenu de l'invasion et de l'occupation russe dans l'est de l'Ukraine et de l'annexion illégale de la Crimée par la Russie.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Le Canada continue d'appuyer pleinement l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté ukrainiennes. Le gouvernement du Canada a été constant en condamnant publiquement les gestes d'agression de la Russie, notamment l'annexion illégale et illégitime de la Crimée et ses efforts continus de déstabilisation en Ukraine orientale. Indépendamment de l'OTAN, le Canada a assumé un rôle de chef de file par l'entremise de l'opération UNIFIER afin d'appuyer le gouvernement de l'Ukraine et plus particulièrement les Forces de sécurité ukrainiennes, en offrant de la formation dans divers domaines dans le but de rehausser globalement le professionnalisme et les capacités.

Le Canada continue de jouer un rôle de chef de file dans le cadre de la présence avancée renforcée (eFP) de l'OTAN en Lettonie. Lors de sa visite en Lettonie avant le Sommet de Bruxelles, en juillet 2018, le premier ministre a annoncé le renouvellement de la participation du Canada à l'eFP de l'OTAN en Lettonie pour quatre années supplémentaires, soit du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2023. Le Canada continuera de diriger le Groupement tactique multinational basé en Lettonie et fera passer de 455 à 540 le nombre de ses effectifs militaires participant à l'élément terrestre de cette opération. Dans le cadre de la contribution canadienne à l'ensemble de l'opération REASSURANCE de l'OTAN, la Marine royale canadienne (MRC) continuera de déployer de façon persistante des ressources navales par rotations pour des exercices et des tâches opérationnelles, principalement avec les Forces maritimes de l'OTAN. De plus, la contribution du Canada à l'OTAN continuera d'inclure une Force opérationnelle aérienne comprenant jusqu'à six aéronefs et chargée d'assurer sur une base périodique des opérations de surveillance aérienne, de police aérienne et d'instruction bilatérale et multilatérale en Europe. Le Canada a aussi fourni un conseiller en matière d'égalité entre les sexes au Groupement tactique et continuera de le faire au cours des trois prochaines années. Grâce à ces activités, entre autres, le Canada continue de démontrer sa détermination à promouvoir et à protéger la stabilité mondiale, la primauté d'un ordre international axé sur des règles et le principe de la défense collective sur lesquels reposent la sécurité et la prospérité canadiennes.

Recommandation 6

Que le gouvernement du Canada continue d'investir dans la recherche, l'instruction et le déploiement du personnel occupant des postes dans les quartiers généraux opérationnels et au siège de l'OTAN.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Le MDN et les FAC se sont efforcés au fil des années de maintenir une représentation professionnelle et bien renseignée au sein de l'OTAN. Le Canada a une longue tradition de soutien offert aux initiatives de l'OTAN par divers moyens, notamment par l'annonce récente que le Canada comblera 25 postes AWACS à l'appui des opérations dirigées par l'OTAN. Depuis 2013, les contributions de personnel militaire canadien ont été axées principalement sur quatre emplacements du Siège de l'OTAN :

- Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe (SHAPE) – le QG stratégique du Commandement allié Opérations de l'OTAN (Mons, Belgique);
- Commandement allié des forces interarmées (JFC) de Brunssum (Brunssum, Pays-Bas);
- Commandement allié des forces interarmées (JFC) de Naples (Naples, Italie);
- État-major militaire international (EMI) OTAN (Bruxelles, Belgique).

Depuis 2013, le Canada a fait passer son effectif au Siège de l'OTAN de 64 à 103 personnes. De plus, le Canada maintient une présence au Commandement allié Transformation (ACT) à Norfolk, en Virginie. Par conséquent, la contribution globale du Canada à l'OTAN dépasse actuellement les 250 personnes. Par ailleurs, le Collège de défense de l'OTAN à Rome est actuellement dirigé par un commandant canadien, la lieutenant-général Christine Whitecross.

Les FAC veillent à ce que tous les officiers d'état-major canadiens déployés à l'OTAN soient bien formés pour leur poste. Les programmes d'études et de formation de haut niveau du Canada, comme le Programme de sécurité nationale (PSN) et le Programme de commandement

et d'état-major interarmées (PCEMI), ont de nombreuses similitudes avec les programmes d'autres pays membres de l'OTAN. Pour cette raison, les pays membres de l'OTAN peuvent envoyer des militaires aux programmes de commandement et d'état-major d'autres pays, ce qui augmente l'interopérabilité. Le Canada a réservé des places permanentes aux États-Unis, au Royaume-Uni, à la France, à l'Allemagne et à la Belgique pour l'un des programmes ou les deux, et a offert par le passé des places à Norvège, à la Pologne, à la Lettonie, aux Pays-Bas, à la Croatie, à l'Albanie et à la Turquie.

Le Canada est aussi un participant actif du Groupe d'instruction de l'OTAN (NTG), qui est responsable de l'instruction individuelle et collective et l'éducation. Le Canada est représenté par les FAC à la fois au Groupe directeur et au Groupe de travail exécutif du NTG. De plus, chacun des services fournit des membres actifs aux groupes de travail de service du Groupe de travail exécutif.

L'un des groupes opérationnels les plus anciens de l'OTAN est le Groupe opérationnel du développement de l'instruction et de l'éducation individuelles (l'Académie canadienne de la Défense [ACD] y participe directement). Ce groupe opérationnel appuie le développement et la mise en œuvre des politiques, des directives et des normes en matière d'éducation, d'instruction, d'exercices et d'évaluation, recommande des solutions pour les besoins en matière d'éducation et d'instruction, et facilite le partage des pratiques exemplaires entre pays et dans la Structure de commandement de l'OTAN.

Le Canada est l'un des cinq principaux contributeurs au programme de science et technologie de l'OTAN. Pour de plus amples renseignements, veuillez lire la réponse à la recommandation 17.

L'importance du Canada pour l'OTAN

Recommandation 7

Que le Canada participe au Processus de planification de défense de l'OTAN (NDPP) et prépare un rapport annuel sur la capacité définissant et mesurant précisément cette dernière par objectif de défense, et comprenant les effectifs, les niveaux d'instruction de préparation opérationnelle, les niveaux technologiques de l'équipement et l'interopérabilité.

Le Canada participe pleinement au Processus de planification de défense de l'OTAN (NDPP). Dans le cadre de cet effort, le Canada produit un certain nombre de rapports pour l'OTAN sur les capacités des FAC. Bien que le gouvernement du Canada soutienne le principe de cette recommandation, la production d'un rapport annuel supplémentaire sur les capacités constituerait une duplication des efforts existants.

Le NDPP offre un cadre à l'intérieur duquel les activités de planification de la défense nationales et de l'OTAN peuvent être harmonisées afin de répondre de la façon la plus efficace possible aux besoins en matière de capacités. Le NDPP comprend cinq étapes menées sur une période de quatre ans. Le Canada reconnaît la valeur et l'importance du NDPP et participe activement à chacune des étapes du processus : l'élaboration d'orientations stratégiques qui établissent les buts et objectifs généraux devant être atteints par l'Alliance, le recensement des besoins capacitaires

minimums pour atteindre les objectifs, l'attribution d'objectifs capacitaires de l'OTAN aux alliés, le tri et la mise en œuvre des objectifs assignés, et la surveillance de la mise en œuvre du recensement capacitaire pour la planification de défense (DPCS). Le DPCS est un rapport classifié sur les capacités de l'OTAN qui décrit dans quelle mesure les forces et capacités alliées peuvent atteindre collectivement le niveau d'ambition de l'OTAN.

Le Canada participe pleinement au processus d'examen des capacités de l'OTAN dans le cadre de son engagement auprès de l'Alliance, et produit un rapport exhaustif classifié. Ce document comprend aussi des renseignements sur les niveaux de préparation des FAC, de même que des renseignements à jours sur les nouveaux équipements et capacités et sur l'interopérabilité.

Recommandation 8

Que le gouvernement du Canada revitalise et rétablisse le rôle du pays en tant que chef de file en matière d'instruction militaire au sein de l'alliance, notamment pour ce qui est de l'entraînement en vol de l'OTAN, du génie militaire, des capacités d'ingénierie en matière de communication et des capacités associées aux femmes, à la paix et à la sécurité.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Le Canada est un participant actif du Groupe d'instruction de l'OTAN (NTG), dont le mandat est d'accroître le professionnalisme, l'interopérabilité et la normalisation parmi des forces de l'Alliance et de ses pays partenaires. Cela est facilité par une coordination améliorée de l'éducation, de l'instruction, des exercices et de l'évaluation, en mettant un accent particulier sur le soutien aux opérations. En tant que membre de ce groupe, le Canada envoie des délégués aux réunions du Groupe de travail exécutif et du Comité directeur. Ces deux organes assurent un réseau permanent pour la consultation qui permet au Canada d'exercer une influence sur l'orientation de l'instruction stratégique de l'OTAN et partager les leçons qu'il a retenues de son expérience de l'Instruction. Il y a lieu de noter que le Canada a récemment assumé un rôle de direction dans plusieurs exercices d'envergure de l'OTAN et dans la conception des exercices.

Le Canada joue un rôle important dans la formation des personnels navigants alliés depuis la Seconde Guerre mondiale. Cela se poursuit aujourd'hui avec le Programme d'entraînement en vol de l'OTAN au Canada (NFTC) aux bases de l'Aviation royale canadienne (ARC) à Moose Jaw, en Saskatchewan, et à Cold Lake, en Alberta. Pendant de nombreuses années, le Canada offre l'entraînement élémentaire et avancé des pilotes d'avions à réaction et l'entraînement initial des pilotes de chasse aux partenaires de l'OTAN et aux autres alliés. À ce jour, l'Autriche, le Danemark, la France, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, la Norvège et le Royaume-Uni ont fourni des stagiaires et/ou des instructeurs au programme NFTC.

Le Canada offre aussi à l'OTAN de l'instruction individuelle et collective à l'intention des ingénieurs. L'instruction individuelle est actuellement offerte par l'entremise de l'École du génie militaire des Forces canadiennes (EGMFC). L'instruction collective, quant à elle, se déroule actuellement dans le cadre d'un certain nombre d'exercices, dont les suivants : l'exercice ROGUISH BUOY, un exercice de plongée à l'intention des ingénieurs, et l'exercice ARDENT DEFENDER, un exercice interarmées de lutte contre les menaces explosives. De plus, des ingénieurs continuent d'offrir de l'instruction aux partenaires de l'OTAN, notamment dans le cadre de l'opération REASSURANCE.

Il existe aussi l'option d'offrir de l'instruction supplémentaire destinée aux ingénieurs par l'entremise de l'EGMFC dans le cadre des cours existants de génie de combat et de génie construction. La participation d'alliés de l'OTAN aux exercices interalliés comme l'opération NANOOK dans le Nord canadien et aux exercices de génie offre d'autres possibilités en matière d'instruction collective.

Le gouvernement du Canada continue, par ailleurs, à être l'un des principaux contributeurs aux objectifs du programme sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS) de l'OTAN, en faisant constamment la promotion de l'intégration de la démarche sexospécifique à l'échelle de l'Alliance, en plus d'être le principal contributeur au bureau du programme FPS de l'OTAN (voir la recommandation 23). Par exemple, le Canada soutient le Bureau du conseiller pour l'égalité entre les sexes (GENAD) de l'État-major militaire international (EMI) de l'OTAN et fournit des présidents adjoints au Comité de l'OTAN sur l'intégration de la démarche sexospécifique. Un officier militaire canadien a récemment été sélectionné et sera nommé le prochain GENAD de l'EMI pour une période de trois ans. De plus, en 2017, le Canada a affecté un officier militaire canadien au Nordic Centre for Gender in Military Operations (NCGM) pour une période de trois ans.

Le partage du fardeau au sein de l'OTAN et les budgets de défense

Recommandation 9

Que le gouvernement du Canada prenne des mesures pour atteindre les objectifs fixés lors du Sommet du Pays de Galles de 2014, et prône auprès de l'OTAN l'établissement d'un système de mesure des contributions qui ne se limite pas au 2,0 % du produit intérieur brut (PIB) consacré aux dépenses en matière de défense. En outre, que le gouvernement du Canada envisage de tenir compte d'autres facteurs quantitatifs et qualitatifs en ce qui concerne les contributions des États membres à l'OTAN.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Le Canada prend des dispositions afin de s'approcher de l'objectif de 2 p. 100 fixé dans l'engagement en matière d'investissements de défense convenu lors du Sommet du Pays de Galles en 2014 et confirmé lors du Sommet de Bruxelles de 2018.

Le Canada est actuellement le sixième contributeur en importance au financement commun de l'OTAN et figure parmi les six premiers en ce qui a trait aux dépenses de défense par capita. PSE s'engage à accroître le budget de défense du Canada de plus de 70 p. 100 entre 2016-2017 et 2026-2027. Cette augmentation devrait se traduire par de façon à ce que le Canada consacre environ 1,4 p. 100 de son PIB aux dépenses liées à la défense en 2024. À titre de référence, le Canada a consacré 1,15 p. 100 de son PIB aux dépenses militaires en 2016-2017. Les dépenses de défense du Canada sur des grands projets d'équipement sont aussi à la hausse et devraient atteindre 32 p. 100 des dépenses militaires en 2024, soit bien au-dessus de la ligne directrice de l'OTAN, qui les fixe à 20 p. 100.

Le Canada, de même que d'autres alliés de l'OTAN, soutient activement un concept de partage du fardeau qui dépasse le cadre des simples dépenses militaires. Lors du Sommet de Bruxelles de

2018, les alliés ont convenu de soumettre des plans nationaux crédibles sur la mise en œuvre de l'engagement en matière d'investissements de défense, de même que sur les capacités et les contributions prévues aux opérations et missions otaniennes et non otaniennes. L'Alliance reconnaît que d'autres considérations quantitatives et qualitatives, comme la quantité et la qualité des capacités développées par les alliés, ainsi que la capacité et la disposition des alliés à apporter une contribution aux opérations et missions, constituent des éléments essentiels du partage du fardeau.

Le Canada démontre continuellement sa disposition à fournir des contributions de grande qualité aux opérations et missions visant à renforcer la sécurité et la défense de la zone euro-atlantique, notamment par l'entremise de son déploiement comme pays-cadre de la présence avancée renforcée (eFP) de l'OTAN en Lettonie, par son rôle de chef de file dans la nouvelle mission de l'OTAN en Iraq, par l'opération UNIFIER en Ukraine, et par son soutien aux forces de sécurité et de défense afghanes, entre autres contributions.

Enjeux concernant le rayonnement auprès du public, la sensibilisation et la communication

Recommandation 10

Que le gouvernement du Canada collabore avec des collègues, des universités, des groupes de réflexion, des chercheurs et des industries, en plus d'appuyer la campagne #WeAreNATO et l'Association canadienne pour l'OTAN, dans le but d'élaborer un programme éducatif visant à informer les Canadiens sur l'histoire de l'OTAN et sur l'importance de celle-ci dans la politique de défense canadienne et sur la manière dont l'Alliance participe à la paix et à la sécurité dans le monde afin de mieux comprendre cette organisation importante et de renforcer l'engagement à son égard.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Le gouvernement du Canada continue d'appuyer les efforts de sensibilisation sur l'importance de l'OTAN, notamment par l'entremise de la campagne #NousSommesOTAN. Lancée sur les plateformes de médias sociaux du gouvernement du Canada en avril 2018, et appuyée par les médias sociaux de la Délégation conjointe canadienne auprès de l'OTAN, cette campagne essentiellement numérique a pour objet de faire la promotion du rôle du Canada à l'OTAN. Son objectif est d'expliquer aux Canadiens la valeur de notre adhésion à l'OTAN et pourquoi l'OTAN compte.

Avant le Sommet de Bruxelles de 2018, le premier ministre, le ministre de la Défense nationale et la ministre des Affaires étrangères ont eu des contacts utiles avec le Conseil de l'Atlantique sur les relations étrangères, lesquels ont suscité beaucoup d'intérêt dans les médias canadiens. De plus, l'ambassadeur du Canada à l'OTAN organise régulièrement des activités de relations avec les universités, les chercheurs et l'industrie au Canada.

D'autres efforts sont également en cours pour accroître les connaissances et la compréhension des Canadiens en ce qui concerne l'OTAN. Le Programme de coopération de la Défense (PCD) du Ministère favorise une approche multidisciplinaire à l'égard des questions de défense et de sécurité en offrant du soutien aux partenaires dans le milieu universitaire, dans les organisations non gouvernementales, dans les groupes de réflexions et dans le secteur privé. Chaque année, le PCD aligne ses priorités avec les principales questions d'importance en matière de défense et de

sécurité pour le MDN et les FAC. L'OTAN figure parmi les priorités principales et récurrentes sur cette liste, alors que l'on incite les chercheurs et organisations canadiens et internationaux à examiner des sujets comme :

- De quelle manière le Canada peut-il prendre part à la position de dissuasion et de défense renforcées de l'OTAN et dans quelle mesure sert-il les intérêts du Canada?
- Comment l'OTAN devrait-elle équilibrer sa défense et ses activités de dissuasion afin d'établir sa stabilité et de lutter contre le terrorisme?
- De quelle manière l'OTAN peut-elle relever les nouveaux défis dans la sphère des communications stratégiques et comment le Canada peut-il assurer une meilleure coordination avec l'Alliance à ce sujet?
- Comment le Canada peut-il prioriser ses capacités afin de mieux servir les intérêts du Canada et de l'OTAN?
- Quels sont les principaux défis qui menacent l'avenir de l'OTAN?

Le PCD fournit des subventions de coopération ciblées aux personnes et institutions afin qu'elles entreprennent des activités, des conférences et des publications universitaires ou d'autres initiatives ayant une incidence directe sur les priorités de coopération en matière de défense du Canada. Au cours des deux dernières années seulement, dix subventions de ce genre ont été allouées à l'appui de conférences et d'activités universitaires faisant la promotion de l'importance de l'OTAN pour la politique de défense du Canada (p. ex., un atelier examinant la crise en Ukraine sous l'angle de l'OTAN et de la Russie, ainsi qu'un projet de recherche ayant pour objet d'élaborer une politique de communications stratégiques efficaces afin d'accroître la sensibilisation au sujet des FAC et de l'OTAN chez les étudiants universitaires). L'Association canadienne pour l'OTAN a aussi été récipiendaire d'une subvention de coopération ciblée pour une conférence qu'elle a accueillie sur le Canada et l'OTAN. Le PCD organise aussi un certain nombre d'activités dans le cadre de sa Série de conférences d'experts lors desquelles des partenaires du milieu universitaire, d'organisations non gouvernementales, de groupes de réflexion et du secteur privé sont invités à faire une présentation à un public formé d'employés du gouvernement du Canada sur une gamme de questions de défense, y compris l'OTAN.

PSE s'est engagé à investir 4,5 millions de dollars supplémentaires par année – soit une hausse de presque 900 p. 100 – dans ce programme réussi. Il prévoit un programme reformulé et élargi, et comprenant une relation améliorée avec la communauté des spécialistes externes par l'élargissement de la Série de conférences d'experts existante et des subventions de coopération ciblées, ainsi que par l'établissement de réseaux de collaboration entre experts, ainsi qu'un nouveau programme de bourses d'études. Le PCD a déjà pris des dispositions à cette fin. Par exemple, le programme a déjà lancé un essai pour informer le concept de réseau de collaboration avec la Balsillie School of International Affairs, en collaboration avec le Centre for the Study of Security and Development, à l'Université Dalhousie. Parmi les nombreux aspects qu'examinera le réseau sont les questions clés liées aux alliés de l'OTAN, comme la dissuasion collective, la relation de la Russie avec l'OTAN et la sécurité dans l'Arctique. Les orientations de la politique de défense en ce qui concerne la mobilisation d'experts constitue une occasion de transformer comment le gouvernement du Canada, par l'entremise du MDN et des FAC, collabore avec cette collectivité et appuie un dialogue plus solide en matière de défense et de sécurité avec les Canadiens sur divers sujets, y compris l'OTAN.

Recommandation 11

Que le gouvernement du Canada et la Chambre des communes continuent de soutenir et de reconnaître la valeur du rôle joué par les parlementaires, de même que celui joué par l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, dans les rapports entre le Canada et l'OTAN, et qu'ils y consacrent des fonds.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Le gouvernement du Canada soutient régulièrement les parlementaires des deux chambres dans leurs efforts en vue de faire connaître l'engagement du Canada à l'égard de l'OTAN. Depuis le début de la législature actuelle, le gouvernement du Canada a aidé le Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes (NDDN), l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN (comprenant à la fois des députés et des sénateurs), et l'Assemblée parlementaire de l'OTAN à étudier des questions liées à l'OTAN, au rôle du Canada au sein de l'OTAN et aux menaces mondiales. Ces efforts jouent un rôle important dans l'éducation des Canadiens sur ce qu'est l'OTAN et sur comment l'engagement vaste et historique du Canada auprès de l'OTAN, ses membres et partenaires contribuent à la défense du Canada ainsi qu'à la paix et la sécurité internationales. Grâce au soutien du gouvernement du Canada, notamment en facilitant des visites et des briefings, des parlementaires de toute l'Alliance ont pu constater directement comment le Canada joue un rôle de chef de file au sein de l'OTAN, contribue à ses opérations et participe activement au façonnement des politiques et des priorités pour la région arctique du Canada (c.-à-d. la visite de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN dans l'Arctique canadien à l'automne 2017). Le gouvernement du Canada continuera d'appuyer pleinement les efforts des parlementaires.

Recommandation 12

Que le gouvernement du Canada publie un rapport annuel sur les menaces mondiales et la défense nationale.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation et continuera de publier divers rapports annuels sur les menaces mondiales. Par exemple, le gouvernement du Canada rend compte régulièrement des menaces mondiales et de leur impact sur la défense nationale, et cette information est essentielle à la façon dont la communauté de la défense et de la sécurité canadienne protège le Canada et les intérêts canadiens. PSE est informée par une analyse rigoureuse du contexte de sécurité, notamment les principales tendances et menaces et leurs répercussions sur le Canada, le MDN et les FAC. Cette analyse (disponible dans la section « Contexte global » de PSE) a fourni la base fondée sur des preuves sur laquelle les nouvelles vision et approche canadiennes en matière de défense ont été élaborées, de même que les très nombreuses nouvelles initiatives concrètes et nouveaux investissements qui feront en sorte que le MDN et les FAC soient en mesure de répondre aux besoins du Canada en matière de défense aujourd'hui et demain. Le MDN publie annuellement un rapport sur ses priorités et les progrès réalisés au chapitre de la mise en œuvre de ses programmes dans le cadre du Plan ministériel et le Rapport sur les résultats ministériels. Ces deux documents comprennent des évaluations du contexte opérationnel et des principaux risques quant à l'exécution du mandat de la Défense, y compris l'examen des principales tendances au chapitre des menaces qui conditionnent la planification de la Défense nationale.

Le gouvernement du Canada rend compte aussi régulièrement de diverses menaces mondiales

qui pèsent sur le Canada. Par exemple, Sécurité publique Canada publie un rapport annuel public sur la menace terroriste au Canada (<https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/pblc-rprt-trrst-thrt-cnd-2017/index-fr.aspx>). Pour les Canadiens voyageant à l'étranger, AMC publie des renseignements à jour sur les menaces et les risques éventuels pour les voyageurs, de même que des avertissements pour les différents pays et régions du monde (<https://voyage.gc.ca/voyager/avertissements>).

Enjeux liés à l'approvisionnement au sein de l'OTAN et à l'industrie de la défense

Recommandation 13

Que le gouvernement du Canada investisse dans des structures de responsabilisation, des cadres de gestion et des contrats axés sur le rendement assortis de mesures incitatives et dissuasives énergiques pour garantir la rapidité, l'efficacité et l'efficacité des approvisionnements militaires, et peut-être qu'il fasse le point sur l'ensemble de la structure gouvernementale de l'approvisionnement en matière de défense et envisage de créer un programme d'approvisionnement du ministère de la Défense pour respecter les capacités de l'OTAN et le partage du fardeau financier au sein de l'OTAN.

Le gouvernement du Canada est partiellement d'accord avec cette recommandation. Bien que le gouvernement soit d'accord avec la recommandation de simplifier l'approvisionnement militaire, l'établissement d'un ministère de l'Approvisionnement militaire aurait une incidence sur la collaboration pangouvernementale qui maintient les mandats actuels des ministères. Le MDN et les FAC, en collaboration avec des partenaires à l'échelle du gouvernement fédéral et de l'industrie canadienne de la défense, a pris un certain nombre de mesures pour améliorer et simplifier l'approvisionnement militaire et assurer des approvisionnements militaires en temps utile, ce qui permet au Canada de respecter plus efficacement ses obligations auprès de l'OTAN en matière de planification des capacités et de partage du fardeau. Comme le précise PSE, le MDN collabore avec ses partenaires en vue de porter à 5 millions de dollars les pouvoirs de passation de marchés du MDN et des FAC pour des biens et services. Ce pouvoir accru en matière de passation de marchés permettra au MDN de gérer directement plus de 80 p. 100 des contrats de défense, ce qui simplifiera le processus d'approbation pour ces projets d'acquisition.

Afin de moderniser l'approche canadienne à l'égard de l'élaboration des programmes de soutien et de l'approvisionnement, le MDN en collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada et Innovation, Sciences et Développement économique Canada, ont lancé l'Initiative de soutien afin de transformer les activités de soutien – le soutien en service – pour l'équipement et les flottes militaires. L'initiative est axée sur l'analyse de tous les contrats majeurs de soutien en service et fait en sorte que la passation de marchés se traduit par des solutions qui maximisent le rapport qualité/prix pour le Canada en optimisant le rendement de l'équipement, la valeur, la souplesse et les retombées économiques.

En ce qui concerne la recommandation que le gouvernement envisage d'établir un ministère de l'Approvisionnement militaire, l'approche canadienne à l'égard de l'approvisionnement militaire est axée sur une collaboration pangouvernementale qui maintient les mandats actuels des ministères et qui s'appuie sur une gouvernance interministérielle robuste à tous les niveaux, jusqu'à celui des ministres. Un principe directeur de cet environnement de gouvernance

interconnecté est que les décisions sont prises au niveau le plus bas possible, suivi d'un processus clair pour les faire monter rapidement les échelons d'approbation au besoin, pour régler tout différend. Cette approche globale fait en sorte qu'une expertise pertinente soit consultée tout au long du processus d'acquisition et que les décisions soient prises de façon transparente.

Recommandation 14

Que le gouvernement du Canada s'engage activement pour aider les entreprises canadiennes du secteur de la défense à se qualifier dans les processus d'approvisionnement de l'OTAN et à décrocher des contrats. En outre, le gouvernement du Canada continue d'investir dans la délégation canadienne au sein du Groupe consultatif industriel de l'OTAN (NIAG) et qu'il appuie cette dernière pour veiller à ce que l'industrie canadienne de la défense comprenne la valeur et l'importance du programme d'approvisionnement de l'OTAN.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Le gouvernement du Canada continue de jouer un rôle actif pour faciliter et soutenir les entreprises de défense canadiennes qui participent à des concours pour des contrats d'approvisionnement de l'OTAN. Le MDN/FAC et Affaires mondiales Canada, y compris l'Ambassade du Canada en Belgique et la Délégation conjointe canadienne auprès de l'OTAN, ont élaboré un plan stratégique dans le but d'informer et d'aider les entreprises canadiennes à participer de façon équitable aux processus d'approvisionnement concurrentiels de l'OTAN et à décrocher des contrats. Dans le cadre de ce plan stratégique, un certain nombre d'initiatives ayant pour objet de faire la promotion des occasions d'affaires avec l'OTAN sont lancées, comme la promotion des occasions d'affaires avec l'OTAN lors des salons nationaux et internationaux de l'industrie de la défense, l'organisation de webinaires pour informer et sensibiliser l'industrie, et l'organisation de missions commerciales canadiennes auprès des agences d'approvisionnement de l'OTAN. De plus, le plan stratégique vise à accroître les efforts visant à informer rapidement l'industrie canadienne de la défense des futurs besoins capacitaires de l'OTAN. Le MDN et les FAC continueront d'appuyer la délégation canadienne au Groupe consultatif industriel de l'OTAN afin de veiller aux intérêts canadiens au sein de l'OTAN.

Recommandation 15

Que le gouvernement du Canada augmente le nombre de postes d'experts techniques nationaux (NATEX), dont au moins un affecté à temps plein à l'Agence d'information et de communication de l'OTAN (NCIA) à Bruxelles, pour aider l'industrie canadienne à soumissionner des contrats de pointe de l'OTAN et pour veiller à ce qu'aucune portion du processus d'approvisionnement de l'OTAN ne désavantage de manière inéquitable les entreprises canadiennes.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec le principe de cette recommandation et continuer de doter des postes pour aider l'industrie canadienne à soumissionner des contrats de l'OTAN. Le MDN et les FAC a actuellement un employé recrutement sur place agissant comme expert technique national (NATEX) au sein de l'Agence d'information et de communication de l'OTAN (NCIA) et cherche à rétablir le poste à temps partiel, qui sera occupé par un militaire. De plus, le MDN et les FAC ont établi pour la première fois un poste d'officier de liaison

canadien auprès de l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA), au Luxembourg. L'officier de liaison auprès de la NSPA et le NATEX sont chargés de maintenir une connaissance exhaustive des initiatives d'approvisionnement courantes et futures à la NCIA et à la NSPA, de même que des processus internes des agences. En maintenant cette connaissance, le NATEX et l'officier de liaison auprès de la NSPA sont en mesure d'accroître la visibilité de ces occasions d'affaires auprès de l'industrie canadienne et d'aider les entreprises avec les aspects administratifs du processus de soumission. Des efforts coordonnés de la part de l'officier de liaison auprès de la NSPA, du NATEX, du Services délégués commerciaux et du personnel de la Délégation conjointe canadienne auprès de l'OTAN servent à examiner les activités de l'industrie canadienne et à élaborer des stratégies permettant de recenser, de coordonner et de faire connaître les occasions d'affaires à l'OTAN.

Recommandation 16

Que le gouvernement du Canada s'efforce de mettre sur pied des projets pilotes au sein des Forces armées canadiennes misant sur la technologie de pointe canadienne afin de répondre aux exigences de la défense et de la sécurité nationale, comme l'ancien Programme canadien pour la commercialisation des innovations (PCCI).

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. À l'heure actuelle, il y a plusieurs programmes d'innovation du gouvernement du Canada où des technologies de pointe canadiennes peuvent répondre à des besoins en matière de défense nationale et de sécurité. Par des demandes de propositions, de tels programmes sollicitent des propositions de la part de l'industrie, du milieu universitaire et d'organisations sans but lucratif pour répondre à des défis en matière de défense et de sécurité et élaborer des concepts et des technologies pour accroître les capacités canadiennes. Voici quelques exemples de ces programmes :

- Le programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDEaS) annoncé dans PSE engage 1,6 milliard de dollars d'investissements dans les innovations en matière de défense et de sécurité au cours des vingt prochaines années. Le programme IDEaS favorise l'innovation ouverte pour donner aux penseurs créatifs la structure et le soutien pour encourager des solutions qui aideront à résoudre certains des plus grands défis du Canada en matière de défense et de sécurité. Le programme IDEaS stimulera l'innovation au moyen de diverses activités, notamment des concours, des réseaux et des « bacs à sable » pour mettre à l'épreuve des concepts. La première demande de propositions avait pour objet de résoudre les difficultés dans des domaines comme la surveillance, les cyberoutils pour la défense, l'espace, l'intelligence artificielle, les systèmes télépilotes, l'analyse de données et la performance humaine (<https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/programmes/idees-defense.html>).
- Le Programme canadien pour la sûreté et la sécurité (PCSS), qui a pour objet principal de renforcer la capacité du Canada de prévoir, de prévenir et d'atténuer les catastrophes naturelles, les accidents graves, le crime et le terrorisme, de s'y préparer et de s'en remettre, par la convergence de la science et technologie (S et T) avec les domaines des politiques, des opérations et du renseignement (http://www.science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h_5B5BE154.html).

La recherche et développement et les technologies émergentes

Recommandation 17

Que le gouvernement du Canada s'assure d'accorder des fonds suffisants à la recherche et développement afin de s'adapter au rythme rapide de l'évolution technologique et à la fréquence accrue de la guerre hybride.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Le Canada est l'un des cinq principaux contributeurs au programme de recherche et développement de l'OTAN parmi les pays membres de l'OTAN, et agit comme chef de file grâce à son influence stratégique et à son excellence scientifique. Active dans quelque 200 activités de S et T de l'OTAN, le gouvernement du Canada participe à 70 p. 100 de toutes les activités relevant du programme de S et T de l'OTAN. Les contributions financières et en nature estimées du Canada sont d'environ 10 M\$ par année. Des travaux conjoints sont effectués au sein des centres de recherche de l'Organisation S et T de l'OTAN organisés autour des thèmes suivants : la technologie appliquée aux véhicules, les facteurs humains et la médecine, les technologies des systèmes d'information, la modélisation et la simulation, l'analyse et la conception des systèmes, les détecteurs et la technologie électronique, ainsi que la conception et l'intégration des systèmes.

De plus, par l'entremise de diverses activités de l'OTAN, le gouvernement du Canada apporte une contribution aux efforts visant à contrer la guerre hybride par la coopération avec l'OTAN en ce qui concerne les opérations hybrides, le réseau tactique hybride, la guerre des communications et électromagnétique, ainsi que la guerre électronique en milieu urbain. Étant donné l'effet perturbateur éventuel des développements dans le domaine de la guerre hybride, la S et T canadienne aborde la question au sein de l'OTAN, en plus de développer ses capacités à cet égard dans le cadre du Groupe des Cinq et de son programme interne de S et T de défense, lequel peut être exploité à l'avantage de l'Alliance.

L'OTAN et la cybersécurité

Recommandation 18

Que le gouvernement du Canada investisse davantage pour respecter l'engagement du pays envers l'OTAN quant à l'amélioration de la défense contre les impulsions électromagnétiques et de la cybersécurité des infrastructures et des réseaux de commandement et de contrôle nationaux ainsi que l'engagement à l'égard de l'indivisibilité de la sécurité et de la défense collectives des alliés, conformément à la politique de cybersécurité améliorée de l'OTAN, adoptée au Pays de Galles.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de notre engagement à l'égard de l'OTAN et de nos contributions dans le cyberdomaine. Le Canada collabore avec ses alliés de l'OTAN afin de recenser les secteurs où des investissements sont requis, notamment ceux des impulsions électromagnétiques et les cybersécurités des systèmes de commandement et de contrôle, et afin d'améliorer les infrastructures et les réseaux nationaux. Le Canada continuera de chercher des occasions dans le cyberdomaine dans le contexte de l'OTAN. Le Canada est engagé à l'égard de la politique renforcée de l'OTAN en matière de cybersécurité adoptée au Sommet du Pays de Galles de 2014,

et de l'Engagement en faveur de la cyberdéfense adoptée au Sommet de Varsovie de 2016.

Lors du Sommet de Bruxelles de 2018, les chefs d'État et de gouvernement de l'OTAN ont convenu que l'OTAN continuera de s'adapter à l'évolution du contexte des cybermenaces et de faire du cyberspace un domaine d'opérations. De plus, les alliés ont convenu de soutenir le travail visant à maintenir la paix et la sécurité internationales dans le cyberspace et à faire la promotion de la stabilité et à réduire le risque de conflit, en reconnaissant que c'est dans l'intérêt de tous d'avoir accès à un cyberspace sûr, prévisible et régi par des normes.

L'OTAN et l'Arctique

Recommandation 19

Que le gouvernement du Canada joue un rôle de premier plan au sein de l'OTAN pour se spécialiser dans la défense, la doctrine de sécurité et les capacités pour l'Arctique, et qu'il renforce la connaissance de la situation de l'OTAN en Arctique, notamment au moyen d'exercices militaires et d'entraînement interarmées dans l'Arctique canadien pour les membres de l'OTAN.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Dans le contexte de sécurité en évolution rapide, le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de travailler en collaboration avec des alliés et partenaires aux vues similaires afin de faire avancer nos intérêts communs en ce qui concerne la sécurité dans l'Arctique.

PSE souligne l'engagement du Canada à l'égard de la sécurité dans l'Arctique et reconnaît l'importance d'établir et de maintenir des partenariats solides afin de protéger la stabilité et la paix dans la région. À cette fin, le gouvernement du Canada continue d'appuyer le renforcement de la connaissance de la situation et de l'échange d'information dans le Nord, y compris avec l'OTAN. Le Canada continue de collaborer avec ses alliés et partenaires alors que nous menons des recherches conjointes, en plus de nous entraîner et de nous exercer ensemble afin d'améliorer notre capacité collective de mener des opérations dans des milieux où le temps est froid. Le gouvernement du Canada investit dans diverses capacités maritimes, terrestres, aériennes et spatiales qui feront des FAC un chef de file dans la région. Le Canada contribue aussi au renforcement de la connaissance de la situation dans l'Arctique en collaborant avec les États-Unis afin de moderniser le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD).

Avec l'opération NANOOK, la plus importante activité militaire du Canada dans le Nord, les FAC continuent de collaborer avec nos partenaires nationaux et nos alliés et partenaires militaires internationaux en matière d'entraînement conjoint afin de répondre aux menaces contre la défense, la sécurité et la sûreté des Canadiens. La version 2018 de l'opération NANOOK comprend une participation ou une observation de la part d'un certain nombre d'alliés de l'OTAN, notamment les États-Unis, le Royaume-Uni, le Danemark et l'Allemagne.

Par ailleurs, dans le but de favoriser un engagement positif dans la région de l'Arctique, le MDN et les FAC ont accueilli une délégation de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN dans l'Arctique canadien à l'automne 2017. L'un des principaux buts de cette visite était d'aider les

parlementaires de divers États membres de l'OTAN à se familiariser avec les défis dans l'Arctique. Les FAC continuent aussi de collaborer avec nos alliés et partenaires dans l'Arctique par l'entremise de forums multilatéraux comme la Table ronde sur les forces de sécurité dans l'Arctique, que le Canada a organisée pour la première fois en mai 2018.

En se tournant vers l'avenir, le gouvernement du Canada continuera de chercher des occasions pour collaborer avec ses alliés et partenaires dans l'Arctique lors d'activités d'entraînement et d'exercices dans l'Arctique, ainsi que dans d'autres domaines d'intérêt commun, ce qui aidera le Canada à réaliser sa vision axée sur la protection au pays, la sécurité en Amérique du Nord et l'engagement dans le monde.

L'OTAN et la sécurité maritime

Recommandation 20

Que le gouvernement du Canada réponde aux appels des membres de l'OTAN d'augmenter la quantité et la qualité de ses flottes navales et sa capacité de surveillance sous-marine à la lumière des défis continus pour les membres de l'OTAN en mer, en entreprenant de remplacer la flotte canadienne de sous-marins de classe Victoria par de nouveaux sous-marins ayant la capacité de naviguer sous les glaces, et que les FAC augmentent la taille de la flotte afin d'améliorer notre état de préparation de défense dans l'Arctique et l'Atlantique nord.

Le gouvernement du Canada n'est pas d'accord avec cette recommandation. Le gouvernement met actuellement en œuvre son effort le plus intensif et exhaustif de modernisation et de remplacement de la flotte en temps de paix de l'histoire de la Marine royale canadienne (MRC). Dans PSE, le gouvernement du Canada a réaffirmé son engagement à l'égard de la Stratégie nationale de construction navale (SNCN) – un investissement planifié de dizaines de milliards de dollars afin de renouveler les flottes fédérales. Dans le cadre de cet engagement, le Canada remplace et augmente la taille de la flotte de navires de surface en investissant dans 15 navires de combat de surface canadiens (NCSC), deux navires de soutien interarmées (NSI), et cinq ou six navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique (NPEA). Le gouvernement s'est aussi engagé à moderniser les quatre sous-marins de classe Victoria pour inclure des mises à niveau des systèmes d'armes et de détection qui augmenteront la capacité des sous-marins de mener des opérations de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (RSR) et qui apporteront les améliorations nécessaires aux plateformes et aux systèmes de combat, ce qui permettra de prolonger la capacité opérationnelle au-delà du milieu des années 2030. Les mises à niveau visant à améliorer les systèmes de renseignement naval, d'armement, et de surveillance et de reconnaissance des plateformes de surface actuelles et futures permettront de continuer à relever les défis futurs. Cela comprendra des mises à niveau des systèmes de guerre sous-marine et des torpilles légères, ainsi que l'ajout d'une capacité en matière de systèmes aériens télépilotés à la flotte de classe Halifax. Venant accroître les capacités de la MRC en mer est l'introduction de l'hélicoptère maritime Cyclone, qui pourra être embarqué sur toutes les classes de navires de la flotte de la MRC et mener des missions de guerre anti-sous-marine et de guerre antisurface, ainsi que des missions de recherche et sauvetage et utilitaires à l'appui des opérations en mer de la MRC.

Le Canada est pleinement engagé dans la reconstruction des capacités de guerre anti-sous-marine (GASM) de la flotte d'aujourd'hui par l'introduction de technologies, de détecteurs et d'armes, tout en préparant la transition vers la flotte du futur. En tant que membre de l'Organisation OTAN pour la science et la technologie, le Canada participe aux études de pré faisabilité en matière de S et T sur les systèmes maritimes télépilotés, qui sont axées sur les capacités de GASM et de guerre des mines navale avec les nations alliées ayant les mêmes objectifs en matière de capacités. En plus d'accroître les capacités des plateformes existantes, la MRC est aussi en train de revitaliser l'instruction individuelle et collective en matière de GASM et de faire avancer l'instruction de mission répartie et les environnements d'instruction synthétiques. L'exploitation de la simulation et d'installations d'instruction fédérées avec les partenaires de l'Alliance sera indispensable à la validation de concepts généraux de GASM et plus précisément des relations, des méthodes et des procédures devant être exercées lors d'initiatives comme la mise sur pied d'un commandement de GSM dans un théâtre opérationnel.

Cette stratégie assurera la bonne combinaison de plateformes et de systèmes permettant à la Marine de relever les futurs défis du Canada en matière de défense et de sécurité au pays et à l'étranger et d'accroître la préparation des dispositifs de défense pour l'Arctique et l'Amérique du Nord.

Bien qu'il ne s'agisse pas de ressources navales, la flotte de CP140 Aurora de l'ARC est réputée pour ses capacités de patrouille maritime et de GASM. Grâce à ses dernières mises à niveau, le CP140 est en mesure de détecter et de détruire la dernière génération de sous-marins furtifs.

La prolifération nucléaire et le désarmement nucléaire

Recommandation 21

Que le gouvernement du Canada joue un rôle de chef de file au sein de l'OTAN en entreprenant le travail requis pour atteindre l'objectif de l'OTAN qui consiste à créer les conditions nécessaires à l'existence d'un monde sans armes nucléaires. Que cette initiative soit lancée de toute urgence étant donné la menace croissante d'un conflit nucléaire provenant de la recrudescence du risque de prolifération nucléaire, du déploiement d'armes nucléaires dites tactiques et de l'évolution des doctrines nucléaires de la Russie et des États-Unis, qui ont abaissé le seuil de première utilisation d'armes nucléaires.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Faire avancer le désarmement nucléaire de façon concrète et utile demeure une priorité du gouvernement du Canada. Le Canada reconnaît absolument les conséquences graves d'une détonation nucléaire, lesquelles sont claires et incontestables. Le Canada demeure pleinement engagé à réaliser des initiatives pragmatiques qui aideront à parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires.

Compte tenu des défis que posent actuellement le contexte de la sécurité internationale, les alliés reconnaissent que le contrôle des armements, le désarmement et la non-prolifération ont apporté et devraient continuer d'apporter une contribution essentielle à la réalisation des objectifs de l'Alliance en matière de sécurité et aux efforts visant à assurer la sécurité stratégique et collective. Depuis très longtemps, l'OTAN fait sa part au chapitre du désarmement et de la non-prolifération. Au terme de la guerre froide, l'OTAN a réduit considérablement le nombre

d'armes nucléaires stationnées en Europe et sa dépendance aux armes nucléaires dans sa stratégie. Bien que l'OTAN continue d'être une alliance nucléaire tant que les armes nucléaires existeront, le Canada continue d'appuyer le maintien des armes nucléaires au niveau d'alterne le plus bas possible, en notant que les circonstances pour lesquelles l'OTAN devrait peut-être recourir aux armes nucléaires sont extrêmement limitées.

Cinquante ans depuis que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) est ouvert à la signature, il demeure la pierre angulaire du régime mondial de non-prolifération et joue un rôle indispensable dans le maintien de la paix, de la sécurité et de la sûreté internationales. Les alliés sont fermement engagés à assurer la mise en œuvre de tous les aspects du TNP, qu'il s'agisse du désarmement nucléaire, de la non-prolifération ou de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Les dispositions nucléaires de l'OTAN ont toujours été entièrement conformes au TNP.

Le Canada estime aussi que la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN doit être équilibrée par un soutien pour des mesures propres à accroître la confiance et permettant de faire avancer, étape par étape, le programme de désarmement nucléaire. A priorité actuelle du Canada est de faire avancer les progrès vers la négociation d'un Traité sur l'interdiction de la production de matières fissiles (FMCT). Le Canada est heureux du rapport consensuel réalisé par le Groupe d'experts des Nations Unies sous présidence canadienne qui énonce, dans un langage simple, une série de dispositions éventuelles concernant la portée, les définitions, les mesures de vérification et les dispositions juridiques et institutionnelles d'un futur traité. Les membres de l'OTAN reconnaissent que les négociations sur un éventuel FMCT doivent commencer sans nouveau retard dans le contexte de la Conférence sur le désarmement.

De plus, le Canada, en collaboration avec de nombreux alliés de l'OTAN, aide à établir des capacités mondiales de vérification du désarmement nucléaire en appuyant le Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire (PIVDN).

Ce travail illustre l'engagement du Canada à l'égard de l'établissement de mesures pratiques et inclusives visant à unir les États nucléarisés et non nucléarisés afin de faire avancer le désarmement nucléaire.

L'OTAN et le domaine spatial

Recommandation 22

Que le gouvernement du Canada soutienne les efforts de l'OTAN à rédiger une stratégie spatiale incluant des traités et des codes de conduite encadrant les attaques militaires contre des biens spatiaux et réduire les débris spatiaux et la congestions en orbite.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Le gouvernement du Canada a l'intention de jouer un rôle actif dans l'élaboration du cadre général de la Politique de l'espace de l'OTAN, comme il a été convenu par les chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet de l'OTAN de 2018, à Bruxelles. Cette approche est conforme aux principes énoncés dans PSE, qui préconisent l'établissement de normes internationales de comportement responsable dans l'espace, lesquelles sont nécessaires pour assurer une utilisation pacifique de

l'espace extra-atmosphérique.

Les femmes, la paix et la sécurité

Recommandation 23

Que le gouvernement du Canada appuie la participation accrue des femmes au sein de l'OTAN en occupant un rôle de leader en ce qui concerne la formation opérationnelle fondée sur le genre; en produisant des rapports annuels sur les femmes, la paix et la sécurité au sein de ses forces armées; en collaborant avec l'OTAN afin d'élaborer des politiques et des procédures fondées sur le genre; en organisant une conférence internationale intégrée sur les femmes, la paix et la sécurité pour le personnel militaire et la population civile.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec le principe de cette recommandation puis est activement engagé dans la promotion et l'avancement du programme FPS à l'OTAN. Cependant, bien que le Canada soit largement reconnu comme chef de file dans ce domaine, il n'y a pas, à l'heure actuelle, de plans pour d'organiser une conférence internationale comme il est recommandé. Le Canada fait la promotion de l'intégration de la démarche sexospécifique à l'échelle de l'Alliance et dans les décisions prises par l'OTAN.

Le Canada est le plus important contributeur au bureau des FPS de l'OTAN, ayant fourni plus de 400 000 \$ durant la période 2016-2019 et 400 000 \$ supplémentaires pour la période 2019-2020 et 2020-2021, pour financer des activités et des programmes à l'appui du mandat représentant spécial du secrétaire générale de l'OTAN pour les FPS, Claire Hutchinson. Le Canada dirige la révision de la politique sur les ressources humaines de l'OTAN afin d'accroître le recrutement, la promotion et le maintien à l'effectif de femmes comme priorité. Le Canada a aussi eu un rôle important dans la création à l'OTAN d'un chapitre du réseau FPS des chefs d'état-major de la défense (CEMD), au sein duquel le Canada continuera d'assumer un rôle de chef de file. L'OTAN et ses partenaires sont déterminés à faire preuve du leadership nécessaire pour promouvoir la mise en œuvre intégrale de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (RCSNU) et les résolutions subséquentes sur les FPS. Dans le cadre de cet effort, le MDN et les FAC soumettent un rapport annuel au Comité de l'OTAN sur l'intégration de la démarche sexospécifique (NCGP). Le rapport est axé sur la mise en œuvre par le Canada de la RCSNU 1325 et des résolutions connexes, c.-à-d., en augmentant la participation des femmes dans les FAC et en augmentant l'intégration de la démarche sexospécifique dans les opérations.

Lors du Sommet de Bruxelles de 2018, les chefs d'État et de gouvernement ont approuvé une politique et un plan d'action renouvelés sur les FPS au sein de l'OTAN qui reconnaissent que l'intégration des sexospécificités et la représentation accrue des femmes dans les structures civiles et militaires de l'OTAN et dans les forces des alliés et des partenaires améliorent l'efficacité et contribuent à la création d'une Alliance plus moderne, agile, préparée et réactive. Afin d'appuyer cet effort, le Canada dirige un Groupe de travail de l'OTAN sur la recherche sur l'intégration des femmes dans les unités de combat terrestres.

Le Canada aussi lancé l'Initiative Elsie sur les femmes dans les opérations militaires, un projet pilote échelonné sur cinq ans qui a pour objet de servir de catalyseur pour un changement

transformationnel afin d'accroître la participation utile des femmes aux opérations de paix des Nations Unies en tant que militaires ou policières.

Dans le cadre de PSE, le Canada s'est engagé à intégrer l'Analyse comparative entre les sexes+ (ACS+) dans toutes les activités de défense à l'échelle du MDN et des FAC, que ce soit la conception et la mise en œuvre des programmes et des services, le soutien au personnel, l'acquisition d'équipement ou la planification opérationnelle. Le recours à l'ACS+ comme outil d'analyse permet au gouvernement de recenser les impacts éventuels de politiques et de programmes sur divers groupes de femmes, d'hommes et de personnes de diverses identités de genre. Le « plus » reconnaît que l'ACS+ va au-delà des différences sexuelles et de genre pour tenir compte de multiples facteurs identitaires dont l'intersection fait que les gens sont qui elles sont (des facteurs comme la race, l'ethnicité, la religion, l'âge, l'identité de genre et l'incapacité mentale ou physique). Cela fera en sorte que les impacts différenciés sur divers groupes de femmes, d'hommes et de personnes de diverses identités de genre soient explicitement reconnus et atténués, le cas échéant. PSE s'engage aussi à accroître de un pour cent par année la proportion des femmes dans les forces armées, en la faisant passer la représentation des femmes des 15 p. 100 actuels à 25 p. 100 d'ici 2026.

Bien que le Canada soit un ardent défenseur et supporter des initiatives sur les FPS, il n'y a pas actuellement de plans pour que le Canada soit l'hôte d'une conférence internationale civilo-militaire intégrée sur les FPS, comme on le recommande.

Recommandation 24

Que le gouvernement du Canada appuie le programme de la représentante spéciale du secrétaire général de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité (FPS) ainsi que l'engagement à fournir des ressources supplémentaires à ce programme, y compris à prendre des mesures pour promouvoir le recrutement d'un plus grand nombre de femmes au sein des opérations de maintien de la paix, dans l'armée canadienne et dans les armées des alliés du Canada.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Le gouvernement a récemment renouvelé le Plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS) et continue d'être l'un des plus ardents défenseurs du programme sur les FPS à l'OTAN. Les avantages de la participation des femmes à la prévention et à la résolution des conflits, au maintien de la paix, aux opérations de paix et au secteur de la sécurité sont bien établis, et l'égalité des sexes a été liée à la stabilité politique et à la paix. Le programme sur les FPS, axé sur la RCSNU 1325 et les résolutions subséquentes sur les FPS, reconnaît ces liens et voit les femmes et les filles non seulement comme des survivantes de violations ou d'abus des droits de la personne, lesquels sont souvent exacerbés en temps de conflit, mais aussi comme des agentes actives de la paix. Leur participation à la reconstruction des sociétés déchirées par la guerre est essentielle à la transformation des structures sociales et institutionnelles et à la création de sociétés plus équitables et stables pour tous.

Le Bureau du représentant spécial du secrétaire général de l'OTAN sur les femmes, la paix et la sécurité a été mis sur pied en 2012 pour servir de point focal de haut niveau pour les travaux de l'OTAN à l'égard du programme sur les femmes, la paix et la sécurité, et pour diriger le Bureau

de l'OTAN sur les FPS, à Bruxelles. Une Canadienne, Claire Hutchinson, a été nommée au poste en novembre 2017. Le Canada est le principal contributeur de fonds pour le Bureau, ayant contribué 400 000 \$ pour la période 2016-2019, ainsi que 400 000 \$ supplémentaires en 2019-2020 et 2020-2021. Le soutien financier du Canada au Bureau du représentant spécial du secrétaire général de l'OTAN sur les femmes, la paix et la sécurité participe à la mise en œuvre du Plan d'action de l'OTAN ayant pour objet de généraliser l'intégration de la RCSNU 1325 sur les FPS et d'autres résolutions connexes. Des fonds canadiens soutiennent un certain nombre d'activités, dont la promotion de l'égalité des sexes et l'intégration d'une démarche sexospécifique à l'OTAN au moyen d'ateliers, d'exercices, d'instruction et de mentorat; en développant des indicateurs et des mécanismes d'évaluation pour suivre la généralisation de l'intégration des objectifs en matière de FPS à l'OTAN; en assurant des services de diplomatie et relations externes; et en dialoguant avec la société civile, notamment par l'entremise du Comité consultatif de la société civile sur les FPS. Le Canada a fourni un soutien financier au Comité consultatif de la société civile (CCSC) sur les FPS, notamment en accueillant une réunion annuelle afin de mieux promouvoir la consultation et le dialogue entre la société civile et l'OTAN ainsi que les consultations du Conseil de l'Atlantique Nord sur la mise en œuvre du Plan d'action sur les FPS.

Lors de la Réunion des ministres de la Défense sur le maintien de la paix des Nations Unies, organisée à Vancouver en novembre 2017, le Canada en partenariat avec le Royaume-Uni et le Bangladesh, ont lancé le Réseau des chefs de la défense sur les femmes, la paix et la sécurité. Le but de ce réseau est de servir de forum de pairs pour les champions des FPS pour discuter des obstacles à une mise en œuvre efficace des engagements sur les FPS, à savoir l'intégration d'une démarche sexospécifique dans la planification et les opérations militaires, ainsi que l'amélioration de la participation des femmes au sein de leurs organisations, y compris dans des rôles militaires traditionnellement non féminins.

L'unité et l'interopérabilité de l'OTAN

Recommandation 25

Que le gouvernement du Canada s'engage directement auprès des membres de l'OTAN pouvant avoir compromis la sécurité, l'interopérabilité militaire et les valeurs de l'OTAN, et les aide à respecter les principes partagés de l'OTAN de protection des droits de la personne, de respect de la primauté du droit, de promotion de la démocratie et de protection des populations civiles.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Le Canada estime que nous profitons tous d'alliés de l'OTAN démocratiques et stables qui respectent les libertés fondamentales et les droits de la personne. Le Canada continue d'inciter ses alliés à veiller à ce que les politiques officielles, y compris les mesures adoptées pour assurer la sécurité, respectent les droits de la personne et la règle de droit. Le gouvernement du Canada continuera de soulever régulièrement ces questions Lors des réunions avec ses alliés et partenaires.

Le Canada et les centres d'excellence de l'OTAN

Recommandation 26

Que le gouvernement du Canada informe le Conseil d'administration du Centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides (Hybrid CoE) que le Canada souhaite participer aux travaux du Centre.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Le premier ministre a annoncé l'intention du Canada de se joindre au Centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides (Hybrid CoE) lors du Sommet de Bruxelles de 2018. La participation du Canada au Centre d'excellence lui permettra non seulement d'avoir accès à une panoplie de recherches et d'exercices, mais aussi de façonner l'évolution du programme. Compte tenu de la menace continue que fait peser la guerre hybride sur la sécurité du Canada et des alliés, l'adhésion au Centre d'excellence est une décision prudente, et la participation active du Canada rehaussera la sécurité canadienne.

Recommandation 27

Que le gouvernement du Canada établisse un Centre d'excellence de l'OTAN dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité parce qu'il permettrait au Canada d'offrir à l'Alliance une capacité permanente en matière de formation militaire et policière à utiliser dans le cadre de la prévention de conflits et/ou d'efforts fructueux de reconstruction post-conflits.

Bien que le gouvernement du Canada soutienne l'avancement de la réforme du secteur de la sécurité et soit d'accord avec le principe de cette recommandation, il ne souhaite pas dupliquer les efforts d'organisations et d'instituts existants. Plusieurs instituts mondiaux se concentrent déjà sur la doctrine, le développement de concepts, les leçons retenues et la formation liée à la réforme du secteur de la sécurité, la prévention des conflits et la reconstruction post-conflits, notamment le Centre d'excellence pour la coopération civilo-militaire de l'OTAN, aux Pays-Bas. De plus, le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées, à Genève, en Suisse, est un institut mondial bien connu qui s'intéresse aussi à ces questions.